



Ré Clé Ré : assemblée générale 2.0

Pas de réunion conviviale pour la 27^{ème} Assemblée Générale de l'Association Ré Clé Ré, qui s'est déroulée dans des conditions inhabituelles

Par ordonnance ministérielle du 2 décembre 2020, les pouvoirs publics ont choisi d'adapter les règles de convocation, réunion et délibération des assemblées, dans un contexte sanitaire interdisant tout rassemblement. C'est dans ces conditions que l'AG de l'association Ré Clé Ré a donc pu se tenir : « Une expérience positive », explique Bernard Bordier, satisfait du retour. En effet sur soixante deux emails envoyés, cinquante-neuf réponses ont été enregistrées. Bien sûr l'ensemble des documents nécessaires avaient été envoyés (rapports moral et d'activité, documents financiers et bulletin de vote). Une solution qui a le mérite de préserver le fonctionnement des structures.

Tour d'horizon 2020

Il sera rapide, considérant que l'AG de l'exercice précédent s'étant déroulée le 22 septembre dernier, l'année 2020 avait déjà été évoquée.

Ré Clé Ré a maintenu ses activités dans le respect des directives sanitaires, alternant entre présentiel et distanciel. Une obligation imposée par l'Habilitation de Service Public attribuée à l'association. Et Bernard Bordier le souligne « c'est une bonne chose, le maintien du lien social étant plus que jamais essentiel en ces temps troublés. Pour les stagiaires comme pour les équipes Ré Clé Ré ». Et de fait, il y a eu peu de défections mais bien sûr, l'agenda de l'association a été fortement perturbé.

Au 31 décembre 2020, le bilan d'activités fait état de 116 personnes accueillies en formation avec 3 033 heures stagiaires, 40h groupe et neuf conventions. En accompagnement socio-professionnel, 40

© Pauline Leriche Rouard



Contrairement à l'AG du 22 septembre 2020 qui avait pu se tenir en présentiel, cela n'a pu être le cas cette année, mais la vie continue

personnes ont suivi 1001 heures au travers de deux Conventions.

Ré Clé Ré a également poursuivi son soutien aux jeunes avec l'Aide aux Leçons pour les élèves des écoles élémentaires du Bois-Plage et de Rivedoux ainsi que les collégiens des Salières à travers le CLAS.

Enfin côté Finances, le résultat de l'exercice 2020 fait apparaître un déficit de 16 385,39 € au 29 janvier 2021. Un bilan dont il ne faut pas chercher bien loin l'explication et que Bernard Bordier juge « relativement satisfaisant considérant la conjoncture ».

Parlons d'avenir

Il commence aujourd'hui. Élément important, la certification ISO 9001-2015 à obtenir au regard de l'évolution de la législation concernant les organismes de formation. Un

énorme travail mené par Bernard Bordier qui a eu la surprise d'un renfort bienvenu en la personne d'une professionnelle qualifiée, jeune retraitée ayant proposé son concours. Issue le 18 juin prochain. Citons également le RNQ (Référentiel National Qualité) relatif aux organismes de formation continue qui y sera adjoint pour composer un plan qualité spécifique.

Du côté des activités, Bernard Bordier évoque le projet CTG (Convention Territoriale Globale) en vue de lutter contre l'illectronisme. En phase avec la Communauté de Communes, il s'adresse aux jeunes et sera déployé par le Département via un système de chèques restaurant, permettant l'accès aux cours dans des droits dédiés et labellisés (lire nos précédentes éditions).

Autre projet, l'accompagnement

aux associations. Une démarche de conseil et de soutien impliquant responsabilités, procédures à suivre et démarches pouvant aider les associations à optimiser leur fonctionnement.

Logement d'urgence

Mené en collaboration avec Philippe Chatin de l'antenne rétaise du Secours Catholique, ce projet important concernera bien sûr les femmes victimes de violences familiales mais aussi toutes les personnes en situation de précarité sociale, se retrouvant « en galère ». Une réalité trop fréquente sur notre territoire, malgré les efforts indéniables effectués sur le logement social.

Avec la Communauté de Communes dans la boucle, il s'agit de répertorier les possibilités existantes mais aussi d'initier et d'encourager les initiatives. Cela concerne évidemment toutes les communes. Et Bernard Bordier de citer le Maire de La Flotte Jean-Paul Héraudeau, en négociation avec la Préfecture sur une maison vouée à la démolition car en zone inondable et qui pourrait, avec l'accord du propriétaire, être préservée et aménagée en son 1^{er} étage pour un accueil d'urgence. Le Président de Ré Clé Ré évoque également les campings, avec lesquels il faudrait « faire un deal » pour qu'ils consentent à proposer des hébergements hors saison. Un dossier à suivre.

Au côté de ces nouvelles perspectives, Ré Clé Ré continuera bien sûr ses activités, mobilisant l'énergie et l'engagement de quatre salariés et une vingtaine de bénévoles très actifs. ▀

» Pauline Leriche Rouard



Pour vos projets professionnels, faites confiance à nos super compétences !

Orpi PRO

C.H.R & COMMERCE IMMOBILIER PROFESSIONNEL

1 rue des Salières 17410 Saint-Martin-de-Ré • chr@orpi.pro • 05 46 01 04 29